



école libre **Saint-Géry** Rebecq

Ecole Libre Subventionnée Saint-Géry

rue Parmentier, 5
1430 REBECQ

☎ & 📠: 067/63.69.02

courriel : saint.gery@belgacom.net

Imprimé sur papier de récupération.
Le verso est sans objet.

Concerne : en

Année scolaire 2018-2019

Chers parents,

Voici le document qui vous permet de commander un ou plusieurs périodique(s) pédagogique(s) pour votre enfant. Cette commande n'est absolument pas obligatoire, mais les revues présentées ici sont de qualité. Les activités, textes et articles proposés sont adaptés au niveau scolaire de l'élève.

Merci de compléter ce document et de le remettre à la titulaire de classe pour ce **lundi 10 septembre** au plus tard, quelle que soit votre décision.

Marie-Ange Renda

ABONNEMENTS (pour l'année entière) souscrits pour l'enfant :

Je ne désire commander aucune revue

AVERBODE - Bimensuels

accueil et 1^{ère} maternelle : DOREMINI (35.00 €)

2^{ème} maternelle : DOREMIX (35.00 €)

3^{ème} maternelles : DOREMI (35.00 €)

1^{ère} et 2^{ème} primaires : BONJOUR (37.00 €)

3^{ème} et 4^{ème} primaires : DAUPHIN (37.00 €)

5^{ème} et 6^{ème} primaires : TREMLIN (37.00 €)

AVERBODE - mensuels

2^{ème} et 3^{ème} maternelles : OUISTILIVRES (37.00 €)

1^{ère} et 2^{ème} primaires : Max et Bouzouki (28.00 €)

3^{ème} et 4^{ème} primaires : TIRELIRE (28.00 €)

5^{ème} et 6^{ème} primaires : RECITS-EXPRESS (28.00 €)

EDITIONS DE L'AVENIR : hebdomadaire

4^{ème}, 5^{ème} et 6^{ème} primaires : JOURNAL DES ENFANTS (55.00 €, abonnement de septembre à juin)

Le montant total sera facturé sur la note de frais du mois de septembre. Merci donc de **ne pas utiliser l'enveloppe accrochée à la 1^{ère} revue.**

Les numéros spéciaux des revues *Averbode* (Bonjour Noël, etc...) feront l'objet d'une commande séparée mais bien d'une facturation en fin de mois.

Les autres abonnements (Bayard - Milan, Ecole des Loisirs, etc...) font l'objet d'un paiement DIRECT A LA MAISON D'EDITION. Les documents d'abonnement vous seront donnés dans le courant du mois de septembre ou du mois de janvier.

Signature des parents :